

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2021

### ORDRE DU JOUR :

- 1 – Présentation et validation du rapport de la CLECT Eaux Pluviales Urbaines
- 2 – Vote des tarifs de la garderie année scolaire 2021-2022
- 7 - Compte rendu de commissions
- 8 - Questions diverses

### **Délibération 2021-16 : Présentation et validation du rapport de la CLECT Eaux Pluviales Urbaines**

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Blois ;

Vu le rapport adopté par la CLETC réunie le 17 mars 2021 portant sur le transfert de la compétence Eaux Pluviales Urbaines ;

Considérant que ce rapport- doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité des conseils municipaux et que la commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer à compter de la transmission du rapport par courrier du Président de la CLETC en date du 18 mars 2021 ;

#### **Proposition :**

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Approuver le rapport du 17 mars 2021 de la commission locale chargée de l'évaluation des charges transférées par les communes à Agglopolys à l'occasion de la prise de compétence obligatoire Eaux Pluviales Urbaines au 1er janvier 2020 ;  
Charger Monsieur le Maire ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

***Délibération approuvée à l'unanimité***

### **Délibération 2021-17 : Vote des tarifs de la garderie année scolaire 2021-2022**

Comme tous les ans le conseil municipal doit délibérer sur les tarifs de la garderie qui seront applicables dès la rentrée scolaire de septembre, aussi le conseil municipal d'Averdon décide de conserver les mêmes tarifs pour l'année scolaire 2021-2022 :

Matin et soir \* ..... 3,00 €  
Matin ou soir ..... 1,50 €  
Forfait retard (par retard).... 20,00 €

\*Une réduction de 50% est accordée uniquement pour les tarifs journée et demi-journée à partir du 3ème enfant et pour les suivants d'une même famille.

***Délibération approuvée à l'unanimité***

### **Compte rendu de commissions**

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE : Choix du RAL, le permis de construire est à venir.

SCOLAIRE : Des CV ont été reçus pour le poste d'agent d'entretien.

SIVOS : Les ATSEM ont été vaccinées, renouvellement des marchés transport et restauration scolaire.

TRAVAUX : Eglise : le carrelage en cours démontage des échafaudages – Les tuyauteries au dessus de la salle des fêtes étant mal isolées une expertise a été faite. Un aménagement anti intrusion sur le terrain autour de l'étang est en cours.

FETES ET CEREMONIES : Cérémonie du 8 mai à 11h - 10 personnes maximum. Course cycliste le 22 mai de 9h à 17h

VOIRIE ; Radlé TP a été retenu pour les travaux de réfection de voirie, ceux-ci débiteront fin juin ou début septembre

Agglopolys : point sur le bus numérique

### **Questions diverses**

Proposition d'amélioration de la couverture du réseau mobile -> Prévoir une réunion pour rencontrer le prestataire.

Robinet du terrain de tennis voir si on le modifie / changement de système.

Demande de Monsieur Guillard pour la rétrocession d'une parcelle communale.

Projet chaufferie + isolation école/salle des fêtes : étude de faisabilité gratuite + cahier des charges.

Election vaccination des personnes qui tiendront le bureau de vote et les agents présents.

Prévoir un miroir chemin de la Grand 'Pierre.

Dysfonctionnement d'un lampadaire chemin de la Grand'Pierre.

Prêt de la lame à l'association foncière.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 17 juin 2021. La séance est levée à 22 heures 55.